



MEMBRE

SYMPATHISANT

25,00€

* * * * * *

M E M B R E

D'HONNEUR

250,00 €

MEMBRE ADHÉRENT 15,00€

MEMBRE

PROTECTEUR

60,00€



Sachez toutefois que cette cotisation, quelle qu'elle soit, n'est pas déductible de vos impôts. Ainsi, pour que les dons que vous nous accordez généreusement puissent être effectivement déductibles de vos impôts, il faut qu'ils atteignent sur une année un montant minimum de 40,00 euros (hors cotisation). Dès lors, si vous effectuez plusieurs paiements sur un même versement (à savoir, par exemple : cotisation, don, calendrier, animaux 3ème âge,...), il est très important de bien y spécifier le montant que vous désirez attribuer à chacune des opérations concernées.

En effet, depuis que nous avons reçu l'agréation du Ministère des Finances, nous avons parfois été confrontés à quelques difficultés car il arrivait que des membres aient globalisé tous leurs paiements réalisés sur une année alors que certaines catégories d'entre eux ne pouvaient être déductibles (tels que cotisation, calendrier,...).

Comme vous le savez, nous ne sommes pas subsidiés : cette agréation accordée par l'Etat nous permet donc de recevoir plus de dons. Il faut que cela soit un avantage « réciproque », aussi bien pour vous que pour nous : alors que vous bénéficiez d'une réduction d'impôts toujours bienvenue, nous espérons de notre côté recevoir des dons de valeur plus importante afin de nous permettre de mieux assumer tous nos frais toujours plus élevés.



facebook.com/helpanimals.be

WWW.HELPANIMALS.BE



Le mot du Président



Bonjour, chers membres d'HELP ANIMALS et amis des animaux, Après ce long hiver pluvieux et triste, nous attendons tous le retour du soleil, du printemps et des fleurs, et c'est le moment de faire un bilan de nos actions.

BILAN DES ADOPTIONS EN 2017

Au cours de l'année 2017, 808 animaux ont été adoptés dans nos deux refuges d'HELP ANIMALS:

DANS NOTRE REFUGE D'ANDERLECHT:

545 chats et 237 chiens, soit un total de 782 ANIMAUX

DANS NOTRE REFUGE DE BRAINE-LE-CHÂTEAU

(malgré les travaux en cours): 2 chevaux, 4 poneys, 2 ânes, 11 chèvres, 7 boucs, soit un total de 26 ANIMAUX

Fermez un instant les yeux, et imaginez-vous 808 animaux à la gueue leu leu... : cela vous donnera une idée du travail réalisé par notre équipe, pour accueillir, soigner au quotidien et trouver un adoptant pour un tel nombre d'animaux (dans ce chiffre, ne sont pas compris les animaux perdus et qui ont retrouvé leur maître, grâce à notre refuge) : vous comprendrez de la sorte pourquoi nous sommes obligés de faire agrandir nos installations, et le pourquoi de nos deux chantiers en cours. A Braine-le-Château, nous sommes obligés de refuser certaines entrées pour l'instant, par manque de place (encore récemment, plusieurs poneys maltraités, apportés par la police, pour lesquels une autre solution provisoire a été trouvée).

NOS TRAVAUX A ANDERLECHT ET A BRAINE-LE-CHÂTEAU

Justement, à propos de travaux, malgré l'hiver et la difficulté de travailler à l'extérieur, nos deux chantiers continuent à très bien avancer, et je vous renvoie à cet égard au reportage photographique dans ce numéro.

A Anderlecht, le nouveau bâtiment est désormais construit. et l'aménagement intérieur se poursuit. Vous n'imaginez pas la complexité d'une nouvelle construction moderne (centaines de câbles, chauffage, électricité, ...).

A Braine-le-Château également, la structure impressionnante des nouvelles écuries est installée et la toiture commence à être mise en place. La future maison (annexe) du concierge a été reconstruite (sur de nouvelles fondations, car il n'y en avait pas auparavant) et la rénovation tant extérieure qu'intérieure du bâtiment principal progresse à grands pas, de même que le vaste enclos destiné à accueillir les chats errants.

Nos animaux ont passé l'hiver au chaud, dans une confortable structure mobile et provisoire, qu'il a fallu arrimer à plusieurs reprises lors des tempêtes de cet hiver, et nous leur avons aussi installé un paddock pour leur permettre de se dégourdir les jambes au grand air.

Nous espérons la fin de ces travaux de grande ampleur pour cet été 2018 et sommes de plus en plus impatients de pouvoir vous montrer cette double réalisation. Encore un peu de patience et elle sera bientôt récompensée... (nous préférons donc attendre encore un peu avant d'organiser un nouvel événement Portes Ouvertes dans nos refuges, malgré notre impatience à vous revoir tous autour du verre de l'amitié, car il est vraiment difficile de combiner événement festif et circulation sur chantier).

Ces travaux étaient absolument indispensables pour permettre à HELP ANIMALS de continuer à évoluer et à augmenter sa capacité d'accueil d'animaux en souffrance.

Nous avons besoin plus que jamais de votre aide financière, afin de pouvoir faire face à la charge que représente cette nouvelle étape dans le développement de notre (ou plutôt de votre) refuge, et je fais inlassablement appel à votre générosité : tout don, même modeste, est reçu avec une immense gratitude, et c'est la meilleure manière pour vous de nous aider à financer ces travaux ô combien nécessaires.

Interdiction de l'abattage rituel sans étourdissement préalable: ...et à Bruxelles?

En 2017, les Parlements wallon et flamand ont voté l'interdiction de l'abattage rituel (à l'unanimité sauf 3 abstentions en Wallonie et à l'unanimité sauf 1 abstention en Flandre), et ces mesures devraient entrer en vigueur progressivement en 2018 et en 2019. Du moins, en principe, car de nombreuses associations musulmanes et juives, rabbins et imams de toutes sortes, tentent de faire annuler ces décrets par la Cour constitutionnelle, au motif qu'ils seraient prétendument contraires à la liberté des cultes. Et ces forces conservatrices, totalement insensibles à l'argument de la réduction de la souffrance animale, de venir avec des arguments tirés du livre de la Genèse et de prétendre que leur Dieu (qu'il soit appelé Allah ou Yahvé) aurait absolument besoin du sang des animaux égorgés en pleine conscience...

En Europe et en 2018, tout cela est totalement inadmissible, et il est temps que les forces progressistes et modernes, y compris (et surtout) parmi nos compatriotes et amis musulmans et juifs, fassent entendre leur voix, car ces forces existent et les alternatives compatibles avec ces religions existent aussi (exemple: remplacer l'égorgement d'animaux par des dons caritatifs pour soulager la misère humaine, qui ne manque hélas pas...). Un courageux rabbin anversois montre d'ailleurs l'exemple, car il a fait une intervention volontaire devant la Cour constitutionnelle, non pas pour critiquer mais au contraire pour... soutenir les décrets votés en Wallonie et en Flandre, et pour démontrer qu'ils sont parfaitement compatibles avec une lecture intelligente de sa religion. Bravo et félicitations, Monsieur le rabbin d'Anvers, pour votre courage et votre compassion pour les animaux!

Espérons que tous ces recours juridiques seront rejetés, mais cette procédure est toujours en cours, et un arrêt de la Cour constitutionnelle n'est pas attendu avant 2018 ou 2019, ce qui risque de ralentir l'entrée en vigueur de ces réformes.

Par contre, en Région bruxelloise, la situation est très différente, car le lobbyisme des communautés musulmane et juive y est très actif, et les partis politiques tardent ou hésitent à prendre clairement position, tant ils craignent de se mettre à dos une partie de leur électorat traditionnel. Ces partis tirent prétexte des recours pendants devant la Cour constitutionnelle, pour ne pas prendre position pour l'instant sur cette question jugée délicate.

J'ai participé ce 9 février 2018 à une conférence de presse, organisée par nos amis de GAIA (à la pointe de ce combat) : un sondage indépendant réalisé à la demande de GAIA par le Bureau d'Etudes IPSOS révèle que 77% des Bruxellois en âge de voter sont favorables à l'interdiction de l'abattage rituel sans étourdissement préalable des animaux, et qu'un Bruxellois sur trois ne voterait pas pour un parti qui ne soutiendrait pas l'interdiction (quitte à changer de parti pour son vote).

Les seuls partis qui ont adopté une position très claire à Bruxelles sont les partis flamands (ainsi, ont clairement pris position POUR interdire l'abattage sans étourdissement préalable le VLD, le CDNV ou encore GROEN). La Secrétaire d'Etat bruxelloise au Bien-être animal, Bianca DE BAETS (CDNV) est clairement du côté des défenseurs de la cause animale, elle aussi. Donc, un grand bravo à nos amis flamands, bien plus progressistes que les francophones!

Par contre, la plupart des partis francophones demeurent pour l'instant dans le flou, pour des raisons électoralistes évidentes (des partis comme le PS et le PTB - voire ECOLO, qui reste dans l'ambiguïté - semblent CONTRE l'interdiction, pour complaire à l'électorat d'origine maghrébine).

Faut-il vous rappeler qu'HELP ANIMALS est totalement apolitique et que notre seule cause en politique est celle de la défense des animaux!

J'ai dès lors décidé d'interroger l'ensemble des partis bruxellois, tant francophones que flamands, pour leur demander de nous faire connaître noir sur blanc, clairement et sans détours, leur position dans ce débat. Ainsi, tous les partis seront interrogés sur un pied de stricte égalité, et je publierai dans notre prochain numéro (juin 2018) toutes les réponses que nous aurons reçues des partis politiques, afin que vous puissiez clairement faire entendre votre voix dans les urnes, aux prochaines élections communales et régionales à Bruxelles, ou que vous puissiez interpeller le parti qui a vos préférences.

Il est temps que les défenseurs des animaux fassent entendre leur voix dans le débat politique, et que cette voix puisse enfin compter!

J'inviterai nos amis des autres sociétés de protection animale à faire de même, afin que le monde politique se décide enfin à entendre la voix des amis des animaux. Il faut bien reconnaître que les partis politiques à Bruxelles n'ont guère brillé par leurs actions récentes (exemples : farce du piétonnier du centre de Bruxelles ou de la construction d'un stade national de football, manque d'entretien des tunnels, survol aérien de Bruxelles, ...) et il faut absolument que cette question de protection animale devienne un thème électoral mobilisateur. En conclusion, un dossier à suivre!

> Jean-Jacques PEGORER Président d'HELP ANIMALS

Encore et toujours des cas d'animaux maltraités : nos derniers rescapés, recueillis à Braine-le-Château









S'il était seulement besoin de vous démontrer l'utilité et l'urgence des travaux en notre nouveau refuge à Brainele-Château, voici encore deux exemples récents.

Ce 2 février 2018, l'Unité du Bien-Etre Animal de Wallonie (UBEAW) a sollicité l'intervention de deux S.P.A. amies d'HELP ANIMALS pour prendre en charge 21 moutons détenus dans des conditions dramatiques à Sinsin (région de Ciney): privés de soins, ces animaux ne peuvent compter que sur eux-mêmes pour se nourrir et s'abreuver. Ils dépérissent et 4 autres sont déjà morts.

Leur « abri » est fait de quelques planches pourries, sans toit, et menace de s'effondrer. Le terrain est un mélange infect et boue et d'excréments, et leur toison est un mélange de gale, de boue, de poux.

Ils sont extrêmement faibles et maigres. HELP ANIMALS est appelé à la rescousse et se voit confier 5 de ces moutons, les autres étant répartis entre les différentes S.P.A. intervenantes (ANIMAUX EN PÉRIL, LE RÊVE D'ABY, ANIMAL SANS TOIT). Bravo, une fois encore, à cette excellente collaboration, si positive, entre les refuges, pour soulager la misère animale!

Sortis de cet enfer, nos nouveaux protégés ont été aussitôt accueillis à Brainele-Château : logés dans un abri spécial rempli de bonne paille chaude, réalimentés (de manière progressive), soignés par le vétérinaire, toison tondue et avec installation d'une lampe infra-rouge pour les réchauffer....

La scène se répète le 7 février 2018, et l'UBEAW appelle à nouveau les S.P.A. au secours, pour 23 équidés maltraités dans la région de Raeren (cantons de l'Est). Pas d'abri, pas de nourriture, certains animaux sont squelettiques et menacés par le froid de février, et dans le même temps, 18 ânes et 1 poney doivent être

saisis à Fernelmont (région namuroise) : les S.P.A se mobilisent à nouveau, et après répartition entre tous les intervenants, ce sont 2 ânes qui sont confiés à HELP ANIMALS, et accueillis à leur tour à Braine-le-Château. Une fois encore, nous avons répondu présents, et notre mission consistera à recueillir ces pauvres infortunés, à les soigner, à leur redonner leur dignité mais aussi et surtout à leur chercher un adoptant, comme nous le faisons pour nos chiens et nos chats dans notre refuge d'Anderlecht. Voilà, chers membres, notre combat quotidien et inlassable.

Merci de nous soutenir, plus que jamais!

Jean-Jacques PEGORER Président d'HELP ANIMALS





Les travaux à Anderlecht

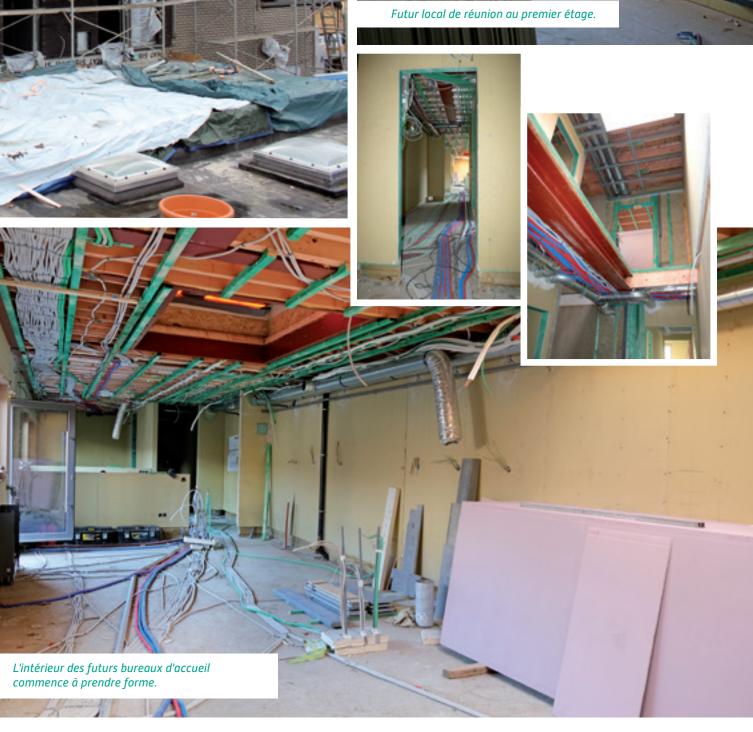
Malgré le froid et la pluie, notre chantier de la rue Bollinckx a énormément avancé au cours de cet hiver 2017-2018. Le nouveau bâtiment est en place, et à présent, ce sont les aménagements intérieurs qui requièrent les meilleurs soins de notre entrepreneur SIBOMAT. La fin des travaux et l'inauguration du nouveau bâtiment est attendue avec impatience avant la fin de cette année 2018, histoire aussi de renouer avec la tradition de nos Journées Portes Ouvertes.













Notre écurie provisoire durant l'hiver 2017-2018 et le paddock pour permettre aux animaux de se dégourdir les jambes...











Les travaux à Braine-Le-Château



Les rigueurs du dernier hiver ont nécessairement ralenti les travaux extérieurs, mais le chantier se poursuit vite et bien, ici aussi. La rénovation des bâtiments existants a fort avancé et les écuries commencent à prendre forme. Le résultat sera magnifique!



L'enclos pour chats errants, très vaste, est quasiment terminé (il n'y manque qu'une décoration végétale qui sera bientôt installée).

Nos animaux ont passé l'hiver bien au chaud, dans une vaste installation provisoire, avec paddock, grâce aux soins vigilants de nos animaliers et de nos bénévoles.



Offrez-leur un **NOUVEAU** FOYER ...

Depuis quelques années, nous vous présentons nos chiens et nos chats à adopter sous forme de simples « cartes d'identité ».

Il est en effet essentiel d'établir un contact physique avec l'animal - chien, chat, ... qui vous attire (par exemple, en venant le visiter, le promener ou le caresser régulièrement)



LES CHIENS À ADOPTER



TAYSON CROISÉ MALINOIS MÂLE NÉ: 08/06/2016



PETER **COCKER ANGLAIS** MÂLE NÉ: 25/04/2011



BELLA CROISÉE BER. D'ANATOLIE **FEMELLE** NÉE: 18/06/2016



KAITO CROISÉ MALINOIS MÂLE NÉ: 06/01/2016



PINKY JACK RUSSEL **FEMELLE** NÉE: 26/06/2012



NEGUINHA **FEMELLE** NÉE: 09/02/2015



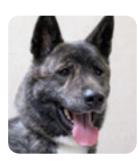
PEPS CROISÉE CHIHUAHUA CROISÉ GOLDEN RETRIEVER MÂLE NÉ: 06/11/2015



ROX CROISÉ BEAGLE MÂLE CASTRÉ NÉ: 02/02/2011



COOKIE **PINSCHER** MÂLE NÉ: 23/08/2017



KAITO **AKITA** MÂLE CASTRÉ NÉ: 16/10/2014



SNOOPY BICHON MÂLE NÉ: 14/11/2005



BOBBY CROISÉ BERGER ALLEMAND MÂLE CASTRÉ NÉ: 08/02/2016



BELLE **FLATCOAT FEMELLE** NÉE: 23/08/2012



BALOU CROISÉ SHI TZU MÂLE NÉ: 16/02/2012



CROISÉE GRIFFON **FEMELLE** NÉE: 16/02/2012

car son comportement peut évoluer au fil du temps ou, tout simplement, varier en fonction de la personne qui le côtoie.

Aussi, pour réunir un maximum d'informations précises à propos de votre « chouchou », nous vous invitons à consulter notre site Internet quotidiennement actualisé (http://www.helpanimals.be) ou encore à vous renseigner (sur place ou par téléphone : 02-523.44.16) auprès de notre dynamique équipe de secrétaires qui se fera un plaisir de vous donner toutes les informations indispensables sur l'animal avec qui vous souhaitez partager un beau chemin de vie, tout en sachant qu'entre la rédaction de ce magazine et sa distribution certains des animaux présentés ont peutêtre été adopté entre-temps.



LES CHATS À ADOPTER



MILA EUROPÉEN FEMELLE STÉRILISÉE NÉE: 28/05/2017



POUPETTE EUROPÉEN FEMELLE STÉRILISÉE NÉE: 11/01/2010



FILOU EUROPÉEN MÂLE CASTRÉ NÉ: 01/05/2015



BONNY EUROPÉEN MÂLE CASTRÉ NÉ: 28/06/2017



JEAN-CLAUDE EUROPÉEN MÂLE CASTRÉ NÉ: 12.12.2012



REGLISSE EUROPÉEN MÂLE CASTRÉ NÉ: 24/01/2013



WOODY EUROPÉEN MÂLE CASTRÉ NÉ: 05/02/2011



NEKO EUROPÉEN MÂLE CASTRÉ NÉ: 01/07/2016



PATAPON EUROPÉEN MÂLE CASTRÉ NÉ: 19/01/2013



BELLO EUROPÉEN MÂLE CASTRÉ NÉ 01/07/2016



CRI CRI EUROPÉEN FEMELLE STÉRILISÉE NÉE: 05/12/2016



CÂLINE EUROPÉEN FEMELLE STÉRILISÉE NÉE: 09/03/2017



LINA EUROPÉEN FEMELLE STÉRILISÉE NÉE: 03/10/2014



FELICIA EUROPÉEN FEMELLE STÉRILISÉE NÉE: 22/01/2012



EUROPÉEN MÂLE CASTRÉ NÉ: 09/06/2016

FANS ET AMOUREUX DES CHATS:

LE PLUS BRUXELLOIS DES COUPLES MAGYARS

Passionnément, à la folie : pour Guy et Maria MOLNAR, le chat est vraiment un art ! Entrons dans l'univers étonnant de ce couple à l'accent germano-hongrois si chaleureusement truculent, qui soutient depuis près de quatre ans notre action à travers leur publicité dans votre trimestriel. Guy étant souffrant, c'est Maria qui nous accueille en souriant dans son « cabinet de curiosités »...

Merci, Maria, de nous recevoir et de vous présenter à nos lecteurs... D'où venez-vous? Quel âge avez-vous? Quel est votre parcours de vie, avant d'ouvrir votre boutique de la rue Blaes?

Guy vient de fêter ses 91 ans... et moi, j'en ai 69 ! D'origine hongroise, j'étais étudiante à l'Université de Berlin-Ouest durant la guerre froide lorsque je l'ai rencontré il y a 43 ans. Une rencontre, disons... tumultueuse, avant qu'il ne devienne et reste mon « rocher contre les turbulences ». J'ai ensuite eu la chance de vivre successivement tant d'expériences passionnantes : créatrice, durant 3 années, des costumes au Deutsche Opéra, directrice de théâtre et même professeur d'élèves de 8 ans... une période qui m'a permis de comprendre que je n'étais pas faite pour éduquer les enfants des autres! Je me suis alors orientée vers des études d'histoire de l'art qui m'ont menée à fréquenter les foires d'antiquités... et la Belgique, seul pays européen où les brocantes et marchés sont quotidiens. J'ai tout de suite adoré les Belges : contrairement à la mentalité germanique plus froide, leur humanisme a eu, pour moi, l'effet bienfaisant d'une « douche



chaude » dont je profite dans ce quartier des Marolles où se côtoient des dizaines de nationalités.

En dehors du chat, quelles sont vos passions?

L'amour de la vie et de la création ! J'ai arrêté ma carrière de costumière et de directrice de théâtre à Berlin parce qu'on m'y imposait de prendre ma retraite à 65 ans, une manière insupportable à mes yeux de me demander de préparer ma mort ! Créer, c'est mon oxygène. Je me suis donc tournée vers la création de bijoux fantaisie avant que Bubu, mon chat décédé il y a 2 ans, ne devienne ma muse, ma source d'inspiration, celui qui m'a redonné l'envie de dessiner et d'imaginer ses aventures.

D'où vous vient votre passion des chats? Pourquoi vous fascinent-ils tellement?

J'ai certainement hérité de la passion de mon père qui les adorait. Les chats sont libres et pourtant fidèles, supérieurement intelligents. Ils offrent leur générosité aux hommes. Même leur amour est créatif! Ils ont survécu aux pires périodes de l'histoire (d'ailleurs, en Hongrie, les chats noirs étaient traqués pour être tués). En un instant, ils jugent

si vous êtes digne de leur confiance. Lorsque Guy (qui avait toujours eu des chiens) est venu pour la première fois chez moi, il s'est senti paralysé par mes deux chats qui lui tournaient autour : Tobias, un gentleman félin pacifique que j'avais adopté dans un refuge, et Lucrecia, une panthère noire au caractère de diva jalouse et possessive qui ne se laissait toucher que par moi! Elle lui a enseigné l'art de la patience et de la tolérance avant de l'autoriser à entrer dans ses bonnes grâces... Plus tard, Fifi, une frêle chatonne rousse que nous avions sauvée d'une mort atroce alors qu'elle était coincée dans le mur d'un hôtel, lui a appris la tendresse et la reconnaissance que les chats donnent à ceux qui les aiment.

Parmi les nombreux chats que vous avez aimés au cours de votre vie, lequel vous a le plus marquée ? Quelle anecdote amusante ou émouvante pouvezvous nous conter à son propos ?

Il y en a tant! J'attends de connaître toutes les facettes de leur personnalité avant de choisir leur nom définitif... Bubu (devenu une véritable célébrité) doit le sien au fait qu'il ait miaulé en entendant le mot « bimbo » dans un programme télévisé italien présenté par... une bimbo! C'était un chat très doué pour se faire

comprendre. Comme il dormait avec moi, il m'obligeait à me lever afin de lui servir son repas en commençant par un ronronnement subtil au creux de mon oreille, avant de me lécher tendrement le menton et de soulever délicatement le drap de sa patte de velours.

Depuis quand votre boutique est-elle ouverte? Quelles en sont les spécialités?

J'ai ouvert ma première boutique en 1983. Après un retour de quelques années en Hongrie, nous nous sommes installés définitivement ici depuis 1990. Et j'ai choisi de n'y vendre que les objets que j'aime : bibelots « chats » bien sûr, mais aussi vieilles boîtes en fer blanc, bijoux, faïences et porcelaines, éventails, dentelles anciennes, ...

Les débuts furent humiliants pour mon amour-propre... J'entends encore les rires moqueurs des antiquaires du Sablon devant notre vitrine! Mais en moins de deux ans, la tendance s'est inversée grâce à une célèbre collectionneuse de boîtes qui a trouvé chez nous de quoi enrichir sa collection. Ensuite, très vite. le « bouche à oreille » a largement fonctionné et contribué à notre succès.

Comment réunissez-vous les objets en rapport avec les chats? Comment vous y retrouvez-vous dans votre véritable «caverne d'Ali Baba » si encombrée?

Durant les années 1980, nous recourions aux « vide-greniers ». Aujourd'hui, beaucoup de gens et de collectionneurs nous vendent leurs objets que nous sélectionnons selon nos goûts... Si Guy m'épaule en me soutenant moralement, l'agencement de la boutique est MON domaine. Je me repère aisément dans mon « chaos » grâce à mon cerveau organisé comme un véritable compas. Et puis, tout est plus facile quand les objets sont placés par catégories.

Les membres d'Help Animals et autres amis des animaux y sont-ils les bienvenus? Que pensez-vous de l'action des SPA (et notamment d'HELP ANIMALS)?

Bien sûr! Comment pourrait-il en être autrement avec un père amoureux des chats... et un grand-père qui aimait plus ses chevaux que ses enfants? Pour moi, les animaux sont sous-estimés et il est essentiel qu'une organisation comme Help Animals remette à l'honneur leurs droits et leur dignité. En les protégeant,

nous protégeons notre santé tant morale que physique, mais aussi la prochaine génération et l'humanité tout entière! Je ressens une profonde aversion pour toute forme d'exploitation et de torture que l'homme leur fait subir à travers le dressage dans les cirques ou dans les élevages de poules en batterie. N'oublions jamais que les animaux souffrent pour notre gloire! Il est temps de donner aux SPA la possibilité d'élargir leur action...

Anne Dumortier

Si vous voulez passer un savoureux moment à quelques mètres de la Place du Jeu de balle, rendez visite à la boutique MOLNAR, rue Blaes n° 135 à 1000 Bruxelles. Eventuellement. annoncez votre visite, pour être certain de l'ouverture lors de votre passage (0486 85 97 17), et surtout recommandezvous d'Help Animals!

J.J. PEGORER, président.



OPTICIEN C. VANDEN HEUVEL

SPÉCIALISTE VARILUX Avenue du Duc Jean 30 [Parking aisé] 1083 Bruxelles Tél. 02 426 47 62



TRIBEL METALS

VIEUX MÉTAUX

Rue Saint-Denis 158/162 - 1190 Bruxelles TÉL. +32-2-346 39 39 FAX +32-2-346 68 60 WWW.TRIBEL.BE

Le mot de la Vice-présidente

Quelques bonnes et mauvaises nouvelles de Braine-le-Château





Les décès, même s'ils font partie de nos vies, ne sont jamais des moments très agréables. Dire adieu à nos pensionnaires qui ont passé des mois à nos côtés est toujours un instant bien triste. Ainsi nos deux belles juments rescapées de l'affaire sordide d'Ogy ont dû être endormies. Pin-Up fin février, et Joyce début novembre 2017. Elles étaient malades, vieilles et à bout de course.....

L'acharnement n'est pas notre façon d'agir, il arrive un moment où la bonne alimentation et les bons soins vétérinaires atteignent des limites qui nous contraignent à prendre une décision, par amour et pour le bien-être de l'animal.

Pin-up et Joyce ont bénéficié toute une année des bons soins, d'une alimentation très riche et adaptée, et de beaucoup d'amour surtout.

Adieu les belles pin-ups, vous ne souffrirez plus désormais! Par la suite, c'est notre pauvre J'y Suis qui a dû être opéré. Avec les animaux, nous ne sommes jamais à l'abri d'un problème. Nous avons récupéré J'y Suis depuis déjà trois ans, un cheval sans problème, une vraie boule d'amour, mais avec un caractère bien trempé. Depuis le début, il souffre d'un problème bucco-dentaire. Jusque-là, rien de dramatique, il était suivi régulièrement par le vétérinaire qui avait dû lui retirer des dents, pratiquer un limage, etc.., donc rien d'alarmant.

Mais, avec le temps nous nous sommes rendu compte que J'y Suis souffrait et, pour éviter tout risque, nous avons fait appel à notre vétérinaire.

Malheureusement, il est arrivé ce que nous craignions. Le vétérinaire est formel : J'y Suis souffre d'EOTRH (Equine Odontoclastic Tooth Resorption and Hypercementosis). Cette pathologie affecte le plus souvent les chevaux âgés. Les causes de cette maladie sont assez mal connues et le seul traitement efficace est l'extraction dentaire. Il n'y a qu'une solution : la chirurgie. J'y Suis n'est plus tout jeune (environ 24 ans) ; une anesthésie est toujours un peu risquée mais nous avons fait le choix de l'opérer.

L'opération s'est très bien passée et il est resté hospitalisé trois jours. Nous avons dû lui prodiguer des soins deux fois par jour et également lui administrer des anti-inflammatoires et des anti-douleurs. Finalement, J'y Suis se porte bien, nous sommes ravis de constater qu'il mange bien son foin, ses carottes et ses grains.

Sacré J'y Suis, tu nous as donné des frayeurs mais tu es un vaillant guerrier et nous espérons te garder des années encore avec nous.





Je termine avec de bonnes nouvelles....

Les adoptions sont toujours un grand moment pour nous. C'est l'aboutissement de notre travail. Ainsi, le 20 décembre, notre petite shetland Léa a embarqué sagement avec deux de nos chèvres, Hermionne et Sikio en direction de Thorembais les Béguines. A l'aide d'un poney nommé Shetou, d'un mouton et même de copines chèvres, l'adaptation avec les autres a été parfaite, comme s'ils se connaissaient depuis toujours. C'est donc le cœur léger et heureux que nous confions nos protégés à Martine et sa famille. Un tout grand merci.

Mais une deuxième excellente nouvelle est venue s'ajouter : deux de nos boucs, Dumbledor et Largo, ont trouvé une nouvelle famille à quelques rues de notre refuge à Braine-le-Château. Les deux garçons sont bien installés dans une belle prairie

bien clôturée, arborée de pins immenses, d'énormes buissons et d'un magnifique abri fait maison... un cadre idyllique! Ils vont être entourés et choyés de deux jeunes enfants qui prendront bien soin d'eux. Nous vous souhaitons beaucoup de bonheur. Nous garderons bien sûr contact avec votre nouvelle famille et prendrons très souvent de vos nouvelles.

C'est sur ces mots encourageants, que je vous dis à bientôt et mille mercis à tous de votre fidélité. Et n'oubliez pas que d'autres chevaux, cochons et chèvres seront ravis d'avoir de nouveaux parrains et marraines.

N'hésitez pas à nous contacter.

Stéphanie Devis Vice-présidente





Certains aliments, que nous les humains mangeons couramment, ne doivent surtout pas être partagés avec nos petits compagnons sous peine de les rendre très malades. L'erreur est humaine mais les risques d'intoxication sont bien réels.

D'autres intoxications peuvent être d'origine médicamenteuse (médicaments pour humains) ou simplement causées par de simples plantes ornementales, ou même par les arbres de nos jardins. Aujourd'hui nous parlerons des intoxications alimentaires.

LE CHOCOLAT

toxique pour les chiens et les chats.

Il contient notamment de la caféine et surtout de la théobromine : il s'agit d'un alcaloïde qui stimule le système nerveux central et le muscle cardiaque, auquel le chien est très sensible. Plus le chocolat est noir, plus il est toxique pour lui. Deux heures après absorption, le chien intoxiqué devient hyperexcitable et agité, il peut présenter des vomissements, de la diarrhée et être pris de tremblements. Quelques heures plus tard, il fait des convulsions et de gros problèmes cardiaques dont une tachycardie qui peut être fatale.

CONSEIL:

Il faut consulter votre vétérinaire si le chien a mangé plus de 20 grammes de chocolat noir pour un chien de 10 Kg (diviser la dose en 2 pour le chocolat au lait). Il n'y a pas d'antidote et les traitements sont symptomatiques.

REMARQUE:

Le chocolat blanc n'est pas dangereux car il contient peu de cacao.

RAISINS FRAIS ET RAISINS SECS

toxiques pour les chiens et les furets.

Les raisins et leurs produits secs (Corinthe, Sultanine, Malaga, Smyrne) sont toxiques même en très petites quantités chez les chiens et provoquent une insuffisance rénale sévère. Quelques heures après ingestion, le chien présente des nausées, des vomissements, de la diarrhée, des douleurs abdominales puis, après deux à trois jours d'abattement, il évolue malheureusement en insuffisance rénale aiguë. C'est une urgence vétérinaire ! Il risque de mourir d'urémie.

CONSEIL:

La dose toxique est de 100 gr de raisin frais pour un chien de 10 Kg. Et, pour le raisin sec, déià à la dose de 10 gr pour un chien de 10 Kg, des intoxications sont possibles.

L'AVOCAT

toxique pour les chiens et les chats, et mortel pour les oiseaux.

Quelques heures après ingestion, soit de la chair d'avocat, soit des feuilles de la plante en pot (toujours possible avec les chats), l'animal présente des vomissements et de la diarrhée. Puis apparaissent des difficultés respiratoires et des troubles cardiovasculaires qui provoquent des œdèmes et des épanchements. Le noyau aussi toxique ne doit pas servir de balle pour jouer, en plus du risque d'étouffement.

La dose toxique est mal connue, mais dans tous les cas, l'avocat est mortel chez les oiseaux.

LA POMME DE TERRE

toxique pour les chiens, les lapins et les poules.

Sous la peau de la pomme de terre crue, ainsi que dans les germes et dans les tubercules germés ou verdis, se trouve de la solanine toxique pour le tube digestif et le système nerveux. Deux heures après ingestion, le chien vomit, fait de la diarrhée noirâtre, salive beaucoup puis présente des tremblements et des pertes d'équilibre. Sa température corporelle chute.

CONSEIL:

À partir de 300 gr de pommes de terre verdies pour un chien de 10 Kg, la toxicité est avérée.

Chez les lapins et les poules nourris aux pelures de pomme de terre, on parle d'intoxication chronique (après 1 à 3 semaines de consommation). Mais cette intoxication est rarement mortelle. Si on cuit les épluchures, la solanine va se dissoudre dans l'eau de cuisson qu'il faut jeter immédiatement et les restes cuits seront comestibles.

L'OIGNON, LE POIREAU ET L'AIL

toxiques pour les chiens, les chats et les furets.

Cuits ou crus, ils sont toxiques pour nos carnivores domestiques. Dans ce cas l'intoxication ne dépend pas de la quantité ingérée: soit beaucoup en une fois, soit peu mais de façon répétée : par exemple des restes de plats préparés, des bulbes volés dans le jardin, des petits pots pour bébés, l'ajout journalier d'ail dans un but antiparasitaire...

La toxicité est liée à certains composants soufrés de l'oignon qui détruisent les globules rouges, ce qui arrête le bon transport de l'oxygène dans le sang.



La dose toxique : à partir de 50 à 100 gr pour un chien de 10 Kg. Donc, finalement, un seul oignon suffit! Et le chat est encore beaucoup plus sensible tout comme les chiens de race Akita.

Les signes cliniques peuvent apparaître plusieurs jours après l'ingestion : fatigue, vomissements et diarrhée, difficultés respiratoires puis coloration des urines qui prennent une couleur « brune ». Cette intoxication n'est pas mortelle si elle est prise en charge et bien traitée

L' ALCOOL

toxique pour les chiens qui en consomment d'eux-mêmes.

Comme son maître, il sera saoul, puis bancal et somnolent puis, dans les cas graves, il tombera en hypothermie et en hypoglycémie qui peut évoluer vers un coma éthylique.

LES NOIX ET LES NOIX DE MACADAMIA

toxiques chez les chiens et les furets.

L'intoxication n'est pas liée à la noix en ellemême, mais à des moisissures qui se développent à la surface. Le chien fait de la fièvre, puis vomit et a mal au ventre. Cette ingestion n'est toutefois pas mortelle.

Pour terminer, je vous conseille de respecter le régime alimentaire conseillé par votre vétérinaire pour vos animaux de compagnie, d'éviter de leur donner les restes de plats préparés dont la composition n'est jamais bien connue.

> Docteur vétérinaire Christiane LOEMAN Administrateur chez HELP ANIMALS



Hommage à Madame DOEUVRE, présidente du Fanal des animaux de Schaerbeek.

Danièle, une grande dame de la protection animale, nous a quittés. Cette triste nouvelle nous a tous complètement bouleversés.

Depuis la mort tragique de Madame DANNEAU, Danièle DOEUVRE avait dû reprendre « au pied levé », la direction du Fanal des animaux, une association de protection animale, qui s'occupe principalement des chats, située à Schaerbeek.

Pendant 20 ans, envers et contre tous, elle a maintenu le gouvernail du navire Fanal.

Grâce à Madame Danièle, Le Fanal des animaux avait pu acquérir pour les pensionnaires la maison du 16 avenue Emile Max à Schaerbeek pour y abriter ses pensionnaires.

Pour accomplir la mission qu'elle s'était donnée, Madame DOEUVRE a dû faire preuve non seulement de compassion envers les chats, mais aussi de beaucoup de compétences administratives car la gestion d'un refuge à travers les règlementations de toutes sortes, n'est pas une mince affaire.

Nul doute que ce labeur épuisant et inlassable a, au long de ces vingt années, altéré sa santé.

Puisse le Fanal trouver un guide éclairé pour le bien et l'avenir de ses pensionnaires.

Le conseil d'administration, la direction et les membres du personnel d'Help Animals présentent à sa famille, ses amis, au personnel et aux bénévoles du Fanal des animaux, leurs condoléances les plus émues.

> Fabrizio FOLLACCHIO Directeur d'Help Animals

Les animaux sont-ils intelligents?

Les animaux disent-il bonjour, au revoir, savent-ils se projeter dans le futur, fabriquer et utiliser des instruments, ont-ils des émotions et des sentiments, ...?

Toutes ces questions sur leurs capacités mentales divisent depuis longtemps les scientifiques!

Au siècle dernier, la majorité d'entre eux trouvaient absurde de s'intéresser à la cognition animale (la cognition est le terme scientifique qui sert à désigner l'ensemble des processus mentaux qui se rapportent à la fonction de connaissance et mettent en jeu la mémoire, le langage, le raisonnement, l'apprentissage, l'intelligence, la résolution de problèmes, la prise de décision, la perception ou l'attention - Source Wikipedia).

Ils craignaient de verser dans la naïveté et l'anti-science. Majoritairement, ils considéraient les animaux soit comme des «machines» qui apprennent grâce à l'obtention de récompenses ou pour éviter une punition, soit comme des «robots» génétiquement pourvus d'instincts utiles. Heureusement, depuis quelques dizaines d'années, certains biologistes et éthologues (l'éthologue est un scientifique spécialisé dans l'approche biologique du comportement des êtres vivants - hommes et animaux - observés dans leur environnement propre), ont considéré que s'intéresser à la vie intérieure des animaux était indispensable pour essayer de comprendre leur univers et leur évolution.

Comme l'écrit Frans de Waal: «Nous adorons comparer et opposer intelligence humaine et intelligence animale, en nous prenant comme référence. Notons bien toutefois que c'est une vision dépassée. Il ne s'agit pas de comparer les humains aux animaux, mais une espèce animale - la nôtre - à une multitude d'autres espèces.»

Il est temps d'arrêter de considérer que seul notre mode de pensée et d'action est la panacée!

Tout d'abord, il est crucial de pouvoir imaginer le «point de vue» de l'espèce animale que l'on souhaite évaluer. Chaque espèce possède un monde différent du nôtre, adapté à ses besoins, à sa perception, aux actions qui composent son univers et qui va lui permettre d'évoluer dans son environnement. Ensuite, il est indispensable de connaître les spécificités propres à chaque espèce (sa façon de marcher, manger, évoluer,...) afin que nous puissions mettre en place des tests adaptés à la personnalité, à ses centres d'intérêt, à son anatomie et à ses capacités sensorielles.



Une des capacités des animaux, sous-estimée par les humains, est la reconnaissance faciale. Beaucoup d'entre nous considèrent que tous les membres d'une même espèce (non-humaine) se ressemblent. Or, on sait que les animaux se reconnaissent entre eux... mais ils reconnaissent aussi les visages humains! Les corbeaux, par exemple, n'oublient jamais les personnes qui les ont capturés pour les baguer. Même remis en liberté, ils repèrent leur «tortionnaire» parmi une foule de plusieurs centaines de personnes et n'hésitent pas à le harceler!

La fabrication et l'utilisation d'outils, compétence longtemps réservée aux humains, est maintenant reconnue chez de nombreuses espèces animales. Mieux, on a pu observer que les grands singes (en particulier l'orang-outan, le chimpanzé et le bonobo) savent évaluer une situation, et trouver la solution, avant de s'attaquer au choix ou à la fabrication de l'objet qui les aidera à atteindre leur but. Ils trouvent les solutions avant même de les expérimenter. Nous jouons souvent avec notre chien ou notre chat à cacher des objets afin qu'ils les retrouvent! Ce jeu qui semble si simple implique en fait une cognition évoluée : l'animal doit adapter son comportement en permanence mais cela signifie surtout qu'il a acquis la notion de la persistance de l'objet, c'est-à-dire la compréhension qu'un objet continue à exister même s'il a disparu de son champ visuel. En fait, beaucoup d'espèces excellent en la matière.

Concernant la capacité de mémoire, Ayumu, un jeune mâle chimpanzé de l'université de Kyoto, réussit à mémoriser l'emplacement aléatoire d'une suite de chiffres en ne regardant l'écran que pendant 1 cinquième de seconde. Aucun être humain, même avec de l'entraînement, n'a réussi une telle prouesse!

Beaucoup de spécificités, que l'on croyait réservées à l'espèce humaine, ont aussi été reconnues chez les animaux. Que ce soit l'aptitude à reconnaître leur propre image (test du miroir qui consiste à déterminer si un organisme remarque ou non une marque sur son propre corps), ou la capacité de fournir une aide ciblée (soit à un membre de leur espèce, soit à un membre d'une espèce différente), ou encore la faculté de se projeter dans le temps (test de la gratification différée).

Et concernant l'acquisition du langage? Alex, le perroquet gris du Gabon de la biologiste Irène Pepperberg, a appris à nommer et désigner les objets. Mais aussi, en touchant chaque objet avec son bec et sa langue, à connaître leur matière, leur couleur et leur forme. Ce qui est stupéfiant chez Alex, c'est que lorsqu'on lui montre 2 clefs, une grande en plastique vert et l'autre, plus petite, en métal, et qu'on lui demande ce qui est différent, il répond «couleur». Lorsque l'expérimentateur rajoute «De quelle couleur est la plus grande?», il répond «Vert». Il est précoce de conclure qu'Alex a acquis le langage. Par contre, je partage l'avis d'Irène Pepperberg qui en déduit qu'on peut supposer qu'il a acquis quelques concepts de base et qu'il est capable de les combiner mentalement.

L'éthologue autrichien, Konrad Lorenz, a dit: «Le comportement est l'aspect le plus vivant de la vie.» L'évolution des connaissances sur le niveau des capacités mentales des animaux et les découvertes quasi hebdomadaires sur leur cognition évolutive n'en sont qu'à leurs débuts. Découvrir ce qui a du sens pour eux, leurs perceptions, observer leurs actions et leur sur leur environnement est indispensable pour comprendre comment respecter le bien-être des animaux, les raisons de leurs comportements, et se positionner en accord avec leurs besoins.

BIBLIOGRAPHIE:

- «Dans la peau d'un chien», Alexandra Horowitz (Champs Sciences, Éditions Flammarion)
- «Lettre ouverte aux animaux (et à ceux qui les aiment)», Frédéric Lenoir (Éditions Fayard)
- «Sommes-nous trop «bêtes» pour comprendre l'intelligence des animaux ?», Frans de Waal (Éditions Les Liens qui Libèrent)
- «Les fondements de l'éthologie», Konrad Lorenz (Champs Sciences, Éditions Flammarion)

ANNE-SOPHIE MUFFAT

T. + 32 (0)473 88 76 81 www.comportementaliste-chien-chat.be 1180 Uccle (Bruxelles) - 5080 Warisoulx La Bruyère (Namur)

FACEBOOK

www.facebook.com/MUFFATCOMPORTEMENTALISTE

Votre parrainage nous est précieux ! **BANCOK et PRINCESSE**

AIMERIEZ-VOUS SUBVENIR AUX BESOINS PERSONNELS DE VOTRE ANIMAL PRÉFÉRÉ?

Dans cette optique, nous vous proposons une formule « parrainage personnalisé » pratique et sympathique : en parrainant votre « chouchou », vous lui témoignez non seulement votre soutien, mais vous devenez surtout sa « bonne étoile » et lui donnez les meilleures chances d'être adopté plus rapidement. Cette idée vous séduit ? Il vous suffit alors de vous rendre auprès de votre organisme financier afin d'y faire établir un ordre de paiement permanent au compte : en prenant bien soin d'y intégrer la communication

> ■Belfius BE 57-068-2036135-35 BE 71-310-0029180-69 ING 👫

> > [A.S.B.L. HELP ANIMALS] Rue Bollinckx 203 - 1070 Bruxelles

« Parrainage » (suivie du nom de l'animal concerné). Nous aurons le plaisir d'inscrire votre nom de parrain ou de marraine sur sa cage ou son box. Bien entendu, vous parrainez à la mesure de vos moyens et recevrez votre carte de parrainage personnelle. Nous vous préviendrons aussitôt que votre filleul(e) aura été adopté(e) et, si vous le souhaitez, vous pourrez alors en choisir un(e) autre. Votre futur(e) filleul(e) vous en remercie déjà!

Vivre ensemble





Toujours mieux, toujours plus solidaires

Décidément, Help Animals a la cote auprès du Collège du Sacré Cœur de Ganshoren! Cette année, c'est la classe de 4ème secondaire FLS qui nous a rendu visite ce 22 décembre 2017 sous la houlette de son professeur, Madame Amandine THONNARD dans le cadre de leur projet « Vivre Ensemble ».

Leurs objectifs ? Éviter la stigmatisation et la peur de « l'Autre », refuser l'intolérance, découvrir notre refuge en rencontrant la souffrance de ces laissés-pour-compte de notre société que sont les chiens et les chats abandonnés, dialoguer avec ceux qui les soignent et tentent d'adoucir leur séjour derrière les barreaux d'une cage, comprendre les joies et les peines de leur profession méconnue, mais aussi la motivation qui les anime...

Merci, chère Madame, d'inculquer à vos étudiants, citoyens et adultes de demain, le respect de ces valeurs fondamentales dans un monde trop souvent égoïste, si peu enclin à aider ceux qui souffrent chaque jour dans leur corps et dans leur cœur!

Anne Dumortier







Remerciements





Un trio formidable!

Une fois encore, nous avons pu compter sur la disponibilité et la générosité inégalables de nos trois formidables « drôles de dames »! Oui, Claire, Lydie et Françoise vous ont accueillis, sourire aux lèvres et dans le cœur, aux magasins MAXIZOO - Av. Marius Renard, 21 -1070 Anderlecht et TOM AND CO du Westland Shopping Center d'Anderlecht ces 15, 22 et 23 décembre 2017 pour y recueillir dans la bonne humeur vos dons de nourriture en faveur de nos chiens et de nos chats... L'occasion aussi, pour nous, de les remercier chaleureusement, ainsi que les gérants de ces deux magasins... sans vous oublier, VOUS, fidèles donateurs et protecteurs des animaux en attente Anne Dumortier d'une famille.





Gunnebo gâte nos chats!

Comme chaque année, nos petits pensionnaires félins ont reçu leurs « étrennes » - paniers de jute, nourriture et friandises - grâce à la collecte organisée par l'entreprise Gunnebo. Un énorme merci à tout son généreux personnel qui n'a pas oublié que le bien-être moral de nos chats passe aussi par le confort douillet d'un panier ... et un estomac bien rempli!

Merci également au magasin Aratina à Asse qui a contribué à ces jolis cadeaux!

Ils nous ont quittés



Benji

(2002-2017, adopté en mai 2004 par Mme Hoffmann)

« Mon petit amour,

Tu es né le 2 mars 2002 et, quand je t'ai choisi, tu avais déjà un an et demi. Pour nous, ce fut le coup de foudre immédiat! L'année passée, tu allais sur tes 18 ans et, avec l'âge, tu as commencé à avoir des petits bobos, puis ces bobos sont devenus de plus en plus importants jusqu'à n'en plus finir. Face à ta souffrance, je ne devais pas être égoïste et je t'ai laissé partir. C'est tellement vide sans toi! Tu me manques énormément, douloureusement. Je t'aime mon petit Benji. J'espère que le paradis pour animaux existe, et que tu y es heureux. Repose en paix. »

(2001-2014, adopté en août 2001 par Mr et Mme Frère-Herzog)

Charly

« Mes amis Francs Archers, je ne pourrai plus participer au Mémorial. Le 10/10/14, j'ai été rappelé au paradis des chiens, un peu prématurément, suite à une erreur médicale. Pendant 12 années, j'y ai participé avec mon copain Lucien; avec lui, la vie était belle, nous avons roulé plus de 350 000 km, nous avons visité la France, l'Espagne, la Suisse, la Pologne, la Belgique, et plein de chantiers de construction. Je ne me suis pas ennuyé une minute! Le 1er mai, je serai à l'honneur: mon copain va tirer pour moi, alors ouvrez l'œil car il va se surpasser! Salut à tous et bon tir! »





Snoopy

(2003-2018, adopté par la famille Pitch/Vansteenkiste en novembre 2005)

Seuls les amoureux des animaux peuvent comprendre la complicité qu'il est possible d'avoir avec son compagnon. Même lorsqu'il n'est plus là, la mémoire ne l'oublie pas et, en toute simplicité, voici quelques mots de Cécile et de sa famille en hommage à leur Snoopy:

« Snoopy, notre ami précieux nous a quittés. A tous les fantastiques moments que nous avons partagés pendant plus de 12 ans ! Merci Snoopy. »

(2001-2017, adopté en mars 2004 par la famille Verreckt)

Max

« Après 14 années de bonheur avec lui, Max, notre chien adoré, s'en est allé. Dès notre rencontre, nous avions compris qu'il était hors du commun. Border Collie jusqu'au bout des pattes, il évitait les conflits avec ses congénères et était capable de cerner une personne au premier regard. Lorsqu'il aimait, c'était pour toujours! Le poids inéluctable des ans a malheureusement fait son office. 16 ans 1/2, c'est un bel âge, mais pour nous, c'était toujours trop tôt. Aimer son compagnon, c'est aussi lui permettre de conserver sa dignité pour ne pas souffrir. Et nous ne pouvions pas nous permettre d'être égoïstes après tout ce qu'il nous avait offert. Au revoir Max, et merci! »





Obama

(2009-2017, adopté en septembre 2015 par Mme Lucy Van Mook)

Connu sous le nom de Nicolas durant ses deux années passées dans la chatterie, Obama était l'élu de cœur de Lucy. Les deux années qui ont suivi ont été synonymes de bonheur pour eux. Matou attachant et toujours un brin indépendant, Obama appréciait la liberté de pouvoir sortir et rentrer à sa guise. A la maison, les genoux de sa maîtresse étaient sa place préférée car il savait qu'il pouvait s'y laisser aller en toute confiance. Autant gâté en câlins qu'en petits plats gourmets, c'est certain, il n'a manqué de rien. Pour Lucy, un regret peut-être : ne pas avoir pu partager plus de temps avec lui...

22 Help Animals Elisabeth Schwarz

(2006-2018, adoptée en janvier 2017 par Mme Vandenberghe)

Marguerite

« Après avoir pris le temps de connaître les pensionnaires de la chatterie, j'ai eu le coup de foudre pour la belle Marguerite, qui attendait là depuis plusieurs mois. Marguerite a eu besoin de temps pour s'adapter à sa nouvelle maison et à sa compagne féline Lily, mais elle avait fini par y être comme un poisson dans l'eau. Toujours un brin indépendante, elle appréciait de pouvoir sortir à sa guise dans son jardin adoré, surtout pendant les longues journées d'été! En hiver par contre, elle préférait le canapé... Une année est passée et malheureusement, le ciel l'a rappelée. Un bonheur de courte durée, mais qui fut inestimable pour elle et pour nous. Au revoir, ma chère Marguerite, on ne t'oubliera jamais. »



Pensez aux animaux en rédigeant votre testament

Inlassablement, nous vous rappelons l'importance que représentent les testaments et les successions pour la cause de la protection animale, et pour notre ASBL Help Animals en particulier. Vous vous doutez bien que ce ne sont pas les cotisations et les sommes modestes perçues lors des adoptions de nos animaux qui permettent à un refuge comme le nôtre de fonctionner sur le plan financier, quasiment sans subsides publics et en ne pouvant compter que sur la générosité des amis des animaux.

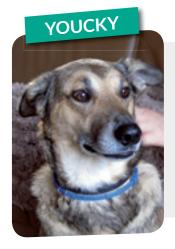
Il est très important de « mettre ses affaires en ordre » en déposant chez son notaire un document qui permettra de donner une destination utile à nos biens, au terme de notre vie, même si nous nous sentons en pleine forme et ne pensons évidemment pas à la mort. Une telle idée n'a rien de saugrenu ni de lugubre, bien au contraire, puisqu'une fois cette formalité remplie, nous nous sentirons comme apaisés, avant de penser à continuer à notre passage sur cette terre ne sera, hélas, pas éternel. Tout dépendra bien entendu de notre situation familiale et personnelle, mais il vous sera toujours possible d'envisager un legs, plus ou moins conséquent, en faveur d'une « bonne cause ».

Toute contribution est importante et l'on sait que ce sont les petits ruisseaux qui forment les grandes rivières.

Parmi ces bonnes causes, celle de la protection des animaux est noble et généreuse, car elle nous permet de penser à ce que les humains ont comme devoir à remplir à l'égard de ces autres êtres vivants et sensibles, nos frères non humains que nous nommons les « animaux ». Ce sera alors le moment de vous souvenir des heures inoubliables que vous avez vécues avec ceux qui vous ont accompagnés au cours de votre vie, à tout le bonheur qu'ils vous ont donné et que vous leur avez apporté.

Les legs testamentaires ont permis à HELP ANIMALS depuis sa création en 1981 de sauver des dizaines et des dizaines de milliers d'animaux, bien plus que vous ne pourriez le penser, victimes de la bêtise, de la négligence ou de la méchanceté des humains. Pour ceux et celles d'entre vous qui se sentiraient un peu désorientés ou hésitants quant à la manière de procéder pour rédiger vos dispositions testamentaires, nous vous rappelons que vous pouvez obtenir des renseignements à ce sujet au refuge, et que nous pouvons aussi vous recommander certains notaires, particulièrement « animals friendly » auprès desquels vous pourrez obtenir les meilleurs conseils, avec la confidentialité et la compétence nécessaires.

> Jean-Jacques PEGORER, président de HELP ANIMALS.



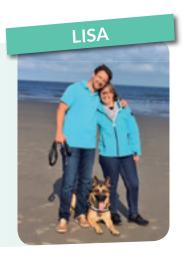
5 ans, adopté en septembre 2017 par Mme et Mr Drykoningen

Bonjour, c'est moi Youcky, j'ai été adopté à Help Animals il y a 6 mois. Mes nouveaux maîtres sont heureux de m'avoir choisi, car il paraît que je suis intelligent! J'adore jouer avec eux, et je ne manque pas de leur montrer ma reconnaissance avec de grands élans de tendresse. Il m'a fallu quelques jours pour comprendre les règles de la maison, et depuis je ne fais pas (trop) de bêtises. Courir après les chats reste cependant l'une de mes grandes faiblesses... J'aime garder la maison lorsque je suis seul car je prends le rôle de protéger mon foyer très à cœur! Ma famille est tout pour moi, et elle me le rend bien. En résumé, je dirais que je suis plutôt bien tombé...

3 ans, adoptée en janvier 2016 par la famille Guilmot

Il y a un peu plus de deux ans, Lisa est devenue le cinquième membre à part entière de la famille Guilmot. Elle était le chien fait pour eux et les remplit de bonheur au quotidien ! Ils disent qu'ils n'auraient pas pu mieux tomber, et vice versa ! Tous partagent énormément d'amour et d'attention. Lisa adore aller au travail avec son maître, ou rester à la maison avec sa maîtresse. Les temps libres sont bien occupés avec de longues promenades dans les champs et les bois, des excursions en bateau et occasionnellement des poursuites des oiseaux sur la plage...

Mais par-dessus tout, les péchés mignons de Lisa sont les bâtons!





11 ans, adopté en août 2011 par Mr Guerville

Je suis arrivé chez ma « mamie » à l'âge de 6 ans et, s'il y a bien une chose qui n'a pas changé depuis, c'est que je suis le bébé de la maison! Mon quotidien s'organise entre de longues siestes dans les fauteuils et des promenades au grand air. Je profite à fond de ma nouvelle vie et j'ai même la chance de partir tous les ans en vacances à la mer. On vous a dit que j'avais des petits défauts? C'est vrai que je suis très gourmand... et je dois bien avouer que je suis aussi jaloux des petits enfants de mamie: quand ils nous rendent visite, je saisis l'occasion pour démolir leurs jouets! Une bonne astuce, puisque j'ai remarqué que de cette façon, on s'occupe à nouveau de moi... A bientôt!

2 ans, adopté en décembre 2017 par la famille Vandenbergh

Moon est entré dans la famille Vandenbergh il y a un peu plus de trois mois.

Depuis, il ne les quitte plus! Il s'est rapidement familiarisé avec leur quotidien et va même avec eux au travail. En bon Husky dynamique, son grand bonheur est de courir au jardin, ce qui lui permet aussi de surveiller les promeneurs du bois environnant, enfin surtout les chiens qui les accompagnent... Il est un bon coach sportif pour sa famille qui marche, court, et fait de longues parties de jeu avec lui. De retour à la maison, rien de tel que de retrouver son os, avant de se laisser aller dans les bras de Morphée. Il adore également aller à la mer, car là-bas il peut poursuivre les mouettes et faire trempette!





9 ans, adopté en août 2010 par Mme Fontenoy

Caroline a toujours été entourée d'animaux, c'est donc tout naturellement qu'elle s'est tournée vers l'adoption en arrivant à Bruxelles. Ce jour-là, Mistigri l'a choisie. Depuis, ils partagent tout, ou presque. Voici les mots de Caroline : « Compagnon indéfectible, dans les bons moments comme dans les moins bons, Mistigri berce mes nuits et égaye mes jours. Au fil du temps, il est un peu devenu le maître des lieux, le pacha de la maison, le premier servi, et celui qui a la meilleure place dans le canapé. De chasseur de souris, il est devenu chasseur de coussins et de câlins. J'invite tous ceux qui souhaitent accueillir un animal de compagnie à pousser les portes des refuges, vous y ferez certainement comme moi l'un des plus belles rencontres de votre vie. Un compagnon de vie qui vous aime de manière inconditionnelle, un amour dont bien peu d'êtres humains sont capables... A méditer. »

8 ans, adopté en septembre 2016 par Mr Lodder

Quelques nouvelles de notre ami Max, adopté il y a un an et demi déjà ! Il est en pleine forme et plus beau que jamais! Libéré du poids de l'abandon, il est devenu très joueur, même avec ses congénères avec qui il avait pourtant du mal à s'entendre dans le passé. Les enfants sont ses amis, les poules et autres petits animaux aussi. Ses jeunes maîtres l'adorent et, comme la voiture ne lui fait pas peur, il peut les accompagner dans toutes leurs aventures. Ancienne mascotte des bureaux d'Help Animals, il a, pour notre plus grand bonheur, embrassé sa nouvelle vie à pleines pattes. Et nous ne sommes pas les seuls, puisque ses maîtres ne pourraient plus imaginer la vie





ISOTHERMOS S.A.

ÉQUIPEMENTS FERROVIAIRES

Matériel pour tramways, métros et autobus



Rue de l'Orphelinat 44 / 48 1070 Bruxelles Belgique Tél. 02 / 205.12.11

INTERDICTION DE LA PÊCHE ÉLECTRIQUE.

Une première victoire!

Le 16 janvier dernier, les eurodéputés ont voté, en séance plénière à Strasbourg, pour une interdiction totale de la pêche électrique en Mer du Nord.

402 voix pour, 232 contre et 40 abstentions, c'est un signal fort de leur part et une victoire inattendue mais salutaire pour les eaux territoriales européennes et pour le sauvetage de la Mer du Nord en particulier car, à terme, c'est bien de cela qu'il s'agit!

N'ayons pas peur de le souligner, les raisons environnementales et la survie des espèces benthiques (les êtres vivants qui s'enfouissent dans les sédiments pour échapper à leurs prédateurs) l'ont emporté sur les raisons économiques.

Pour une fois, serait-on tenté de dire!

Si ce vote a le mérite d'être clair, il a été obtenu grâce à l'intervention d'une alliance hétéroclite d'ONG, dont le credo est la protection de l'environnement, mais également de plusieurs associations, belges et françaises, de pêcheurs-artisans très inquiets pour leur avenir professionnel.

Toutefois, rien n'est encore gravé dans le marbre. Le cheminement législatif au sein des entrailles administratives de la machine européenne est loin d'être terminé. Avant d'être adoptée définitivement, cette décision doit encore faire l'objet de « négociations » entre le Parlement européen (constitué des eurodéputés), de la Commission européenne (qui propose et rédige les textes législatifs) et du Conseil européen (composé d'au moins un ministre de chaque État membre).



La pêche électrique, c'est quoi?

Elle consiste à envoyer des impulsions électriques dans les sédiments afin de faire remonter les poissons qui s'y cachent et de les capturer aussitôt dans le filet (chalut) qui suit les électrodes. Effets désastreux!

Les soles, les plies, les limandes, les raies, les carrelets et toutes les autres espèces vivant dans les sédiments (les vers marins, les crabes, les crevettes...) sont indistinctement électrocutés.

La « subtilité » du système est de paralyser les poissons sans les tuer. Il leur faut une à deux minutes pour reprendre leurs esprits et se rendre compte qu'ils sont piégés dans un filet. Ils en sortent stressés et généralement couverts d'ecchymoses rouges dues à l'électrocution.

Un bref historique

C'est en 1992 que cette méthode fut inventée par un pêcheur hollandais. Son efficacité ne fait aucun doute, à tel point que, très vite, la question de la surexploitation des ressources marines s'est posée. La Chine, le Brésil, les États-Unis, entre autres, n'ont pas hésité à l'interdire immédiatement.

La Communauté européenne a fait de même en 1998 mais, fin 2006, prêtant une oreille intéressée à certains lobbies hollandais (vantant les aspects plus écologiques de ce type de pêche par les importantes économies de carburant réalisées par les chalutiers électriques), elle accorda « à titre expérimental » une autorisation partielle quant à l'utilisation de la pêche électrique en Mer du Nord, bien plus rentable que la pêche traditionnelle.

Basée sur un rapport d'experts du comité scientifique, technique et économique de la pêche (CSTEP), l'autorisation, toujours d'application à ce jour, se définit de la manière suivante : chaque État membre peut électrifier 5 % de sa flotte de chalutiers en Mer du Nord. Les pays concernés sont la France, la Belgique et les Pays-Bas, seuls réels utilisateurs de cette redoutable méthode de pêche.

Depuis 2007, la situation a fortement évolué... Les Pays-Bas ont largement dépassé les 5 % autorisés en équipant de filets électriques non moins de 84 bateaux sur les 304 que compte leur flotte de chalutiers, soit 28 %, et n'ont de cesse de tout tenter pour légaliser la pêche électrique en Mer du Nord.



Précisons qu'en novembre 2017, la Commission européenne s'était prononcée en faveur d'un élargissement de la technique. De quoi tirer la sonnette d'alarme!

De toute évidence, beaucoup de parlementaires européens ne maîtrisent en rien le sujet. Le vote du 16 janvier 2018 en faveur de l'interdiction n'en a que plus de valeur et n'est rien d'autre que le fruit d'une très importante mobilisation des associations de protection de l'environnement, de professionnels de la pêche et de scientifiques. Elle se déclina, notamment, par une tribune de 249 députés français clairement opposés à cette technique de pêche mais aussi par le manifeste signé par plus de 200 chefs de cuisine gastronomique (allemands, espagnols, français, italiens, belges...) et par lequel ceux-ci refusent de travailler des produits issus d'une méthode de pêche condamnant leur avenir et celui des océans.

Le pour et le contre...

Au niveau des points positifs, il n'y a objectivement pas beaucoup d'éléments à retenir.

L'argumentation tourne systématiquement autour de deux facteurs : une économie de 50 % au niveau du carburant consommé par les bateaux équipés de filets électriques (pour une pêche plus importante et nettement plus rapide) et une prétendue « sauvegarde » des fonds marins dont la destruction serait moindre par rapport aux chalutiers classiques dont les filets raclent le fond de la mer.

Ce dernier point est contesté par nombre de scientifiques qui expliquent que les espèces touchées (éponges, crustacés, petits poissons...) connaissent une mortalité bien plus importante et que les larves et œufs subissent le même sort.

Les points négatifs, à l'inverse, sont nombreux!

À commencer par son efficacité car cette technique désertifie les eaux de la Mer du Nord. Elle ne fait aucune différence entre les espèces et toutes, dès lors, sont menacées de disparition. De plus, elle ne laisse pas le temps à la faune marine de se reconstituer. Cette surexploitation, très vite, plongera le métier de pêcheur-artisan en « métier d'autrefois ».

Les poissons ainsi pêchés, les soles notamment, sont d'une qualité nutritive déplorable (car stressés et couverts de brûlures et d'hématomes dus à l'électrocution).

Au point de vue économique, les pêcheurs traditionnels ont vu leur pêche diminuer de près de 50 % et entrevoient déjà la catastrophe car les chalutiers hollandais pêchent dans les mêmes eaux qu'eux! Un désastre économique, social et environnemental annoncé donc.

Que faut-il de plus pour que la Communauté européenne en prenne réellement conscience ?

En attendant, rien n'empêche les chalutiers hollandais, déjà largement au-dessus des quotas autorisés, de continuer à vider la Mer du Nord de sa substance la plus précieuse.

Il y a donc urgence quant aux « négociations » à mener entre les différentes instances administratives européennes.







de compagnie, précieux alliés de la santé des seniors

Départ des enfants, sédentarité, solitude, épreuves de la vie, arrêt de certaines activités... Tant de raisons multiples peuvent bouleverser l'existence des seniors, voire même affecter leur santé. Et si le meilleur allié de votre forme physique et morale se trouvait là, présent à vos côtés ? Oui, nos petits protégés - compagnons à poils ou à plumes et même poissons rouges - sont de précieux auxiliaires de votre santé et vous apportent de nombreux bienfaits insoupçonnés...

L'animal de compagnie améliore votre santé

Rien n'est plus agréable que le contact d'un animal pour donner et recevoir de l'affection. Des études réalisées par l'Observatoire International du Bien-être, l'Inserm (institut national de la santé et de la recherche médicale) et l'Université de Cambridge ont démontré qu'en passant du temps avec un chat ou un chien, ou en observant un poisson nager dans un aquarium, vous êtes plus heureux et en meilleure santé tant physique que mentale. Leur présence, apaisante et relaxante, renforce les défenses immunitaires, diminue significativement le risque d'infarctus du myocarde et d'hypertension artérielle de leurs propriétaires grâce à la production d'endorphines dans leur organisme. En effet, ces personnes ont moins de problèmes de cholestérol et de troubles cardiovasculaires que les autres et leurs chances de survie à une attaque cardiaque sont aussi plus élevées.

Résultat : si vous partagez votre vie avec un Félix, un Rex ou un Coco, vous fréquenterez moins les salles d'attente des médecins (de 15 à 20% moins souvent selon une étude menée en 2003 en Chine, en Allemagne et en Australie)... et votre cœur sera en meilleure santé!

Il est toutefois, évidemment, fondamental de bien évaluer le temps et l'espace que vous pourrez consacrer à un animal de compagnie avant de songer à une adoption, chaque espèce, chaque race ayant ses propres besoins.

L'animal de compagnie réduit votre stress et améliore votre humeur

L'animal apporte un soutien psychologique indéniable. Il nous calme, nous rassure, empêche l'isolement et le repli sur soi, donne un sens à notre vie. Sa présence permet d'apaiser le stress des maîtres et a des vertus antidépressives avérées. Selon certaines études, il réduirait fortement la consommation de psychotropes et diminuerait les dépenses pour la santé de plus de la moitié.

Ainsi, si vous passez 30 minutes avec votre chien, votre cerveau répandra dans votre corps les molécules chimiques liées au bonheur. En effet, le niveau de l'ocytocine, de la dopamine et de la sérotonine (hormones de l'amour et du lien social), augmente considérablement alors que, dans le même temps, le taux d'adrénaline et de cortisol (hormone du stress, qui affaiblit les défenses immunitaires) diminue, quant à lui, fortement.

De leur côté, les propriétaires de chats se sentent moins seuls grâce à leur petit félin et ont meilleur moral que ceux qui n'en possèdent pas. 57% d'entre eux pensent même que leur ronronnement peut être plus efficace que des médicaments, d'où l'apparition récente de bars à chats dans nos villes. Ce constat positif s'explique scientifiquement : la fréquence hertzienne du ronronnement aurait un effet apaisant, un peu comme la musique qui a donné lieu à la musicothérapie. C'est donc tout naturellement que la ronronthérapie est née, grâce à un vétérinaire, Jean-Yves GAUCHET.

Par ailleurs, il a été démontré que le niveau d'anxiété et de dépression était plus faible chez les personnes de plus de 65 ans vivant avec un animal qui leur apporte son affection, sa fidélité et sa présence bienveillante.

L'animal de compagnie affine votre ligne et crée des liens sociaux

Qui dit « chien » dit « promenades »! Prendre l'air, vous déplacer, courir et jouer avec votre compagnon à quatre pattes contribuera, non seulement à une activité physique régulière, mais aussi à une traque facile et amusante des kilos superflus. Les propriétaires de chiens marchent en moyenne 30 minutes de plus par semaine que ceux qui n'en ont pas et, promener son chien 20 minutes quotidiennement 5 jours par semaine, permettrait de perdre 6 kilos en un an! Les animaux ont, par ailleurs, un effet régulateur sur les comportements boulimiques dont souffrent certaines personnes grâce aux effets bénéfiques qu'ils entraînent sur leur moral.

Bien souvent au cœur de nos discussions avec nos amis ou nos connaissances, ils favorisent également notre vie sociale. De plus, promener votre chien constitue une excellente opportunité de tisser de nouveaux liens avec vos voisins ou des gens que vous croisez au cours de vos balades et tend ainsi à briser ce nouveau fléau de la société qu'est la solitude.

L'animal de compagnie prolonge l'espérance de vie des personnes âgées

L'impact bénéfique des animaux sur les personnes âgées et le soutien incontestable qu'ils apportent aussi bien à leur santé psychologique que physique ne doivent plus être prouvés. Leur présence rassurante et apaisante prolonge l'espérance de vie des seniors ; elle est même actuellement de plus en plus sollicitée dans les maisons de retraite comme dans les hôpitaux : chats, chiens, rongeurs, oiseaux y jouent un rôle positif, notamment auprès de personnes atteintes de maladies dégénératives comme la maladie d'Alzheimer en contribuant, par exemple, à les aider à se repérer dans le temps grâce à leur rythme de vie régulier. Le patient garde ainsi un lien avec la vie réelle. S'occuper d'un animal de compagnie permet aussi de se sentir responsable, de stimuler le cerveau et de ralentir la perte de mémoire.

Cette notion de zoothérapie est d'ailleurs reconnue : elle consiste à réduire le stress, les conséquences d'un traitement médical ou à améliorer la condition de certains malades grâce aux animaux. Les maisons de repos autorisant leur présence confirment ce constat puisqu'elles relèvent, une diminution de consommation de médicaments chez leurs pensionnaires.

Pour rappel, Help Animals tient à votre disposition la liste des établissements qui, en Wallonie et à Bruxelles, acceptent que leurs résidents emmènent avec eux leur animal de compagnie à condition d'être capables d'en assumer la responsabilité et de pouvoir en prendre soin.

Anne DUMORTIER









Zoothérapie, une première en Belgique

Depuis le mois de décembre 2017, la « Villa Samson » permet aux patients de l'UZ Brussel, situé à Jette, de recevoir la visite de leur animal de compagnie.

Il aura fallu quelques années pour que l'idée suive son chemin et devienne réalité dans un nouveau bâtiment, construit spécialement à cet effet, dans l'enceinte même, mais séparé, du centre hospitalier car, il faut le rappeler, en Belgique, la loi interdit la présence d'animaux dans les hôpitaux. Chaque patient de l'UZ, qui compte 721 lits, moyennant l'autorisation de son médecin et capable de se déplacer, peut recevoir la visite de son animal de compagnie dans des locaux accueillants qui, surtout, ne rappellent en rien le milieu hospitalier.

Tout le monde connaît les effets positifs des animaux de compagnie sur le bienêtre des personnes malades. Des études scientifiques le prouvent.

Pendant quelques heures, les après-midi de semaine, les patients peuvent recevoir la visite de leur compagnon à quatre pattes. L'impact psychologique est d'autant plus bénéfique que cela leur permet de quitter le milieu hospitalier (la Villa Samson a été érigée à 130 mètres à peine de l'hôpital) qui est leur quotidien, parfois pour de très longues périodes, et sans qu'ils ne soient en danger en cas de problème.

Ce sont les proches du patient qui se chargent d'amener l'animal auprès du patient.

Il est important de signaler que leur animal doit être relativement obéissant, calme et sociable, bien évidemment. Certains malades ne s'y déplacent qu'accompagnés par une perfusion...

Les patients qui n'ont pas d'animal de compagnie ne sont pas oubliés pour autant. Quelques matinées par semaine sont réservées à la zoothérapie. Une thérapeute spécialisée pratique des séances de 50 minutes environ avec ses deux chiens, Lily et Quito, des « Cavalier King Charles » adorables que les patients peuvent câliner et avec lesquels ils peuvent jouer. Vous l'aurez compris, les malades particulièrement visés sont les personnes âgées et, surtout, les enfants qui y retrouvent un réconfort et une joie de vivre d'une rare efficacité.

Deux chats, Misty et Luna, des « Maine Coon », choisis spécialement pour leur sociabilité, vivent en permanence au sein même de la Villa. Rassurez-vous, ils n'y sont pas cantonnés. Ils profitent autant qu'ils le souhaitent d'une pleine liberté grâce aux chatières installées à plusieurs endroits du bâtiment.

Le bien-être de nos amis à quatre pattes est préservé et il en est de même pour les deux petits chiens dont les « prestations » sont limitées pour qu'ils gardent euxmêmes leur joie de vivre et l'envie d'aller à la rencontre des personnes malades.

Comment cette magnifique initiative est-elle passée de l'état de projet à sa concrétisation ? Grâce à l'intervention de sponsors privés, à un subside régional de 30 000 euros, mais aussi et surtout, grâce aux dons de généreux donateurs privés qui ont réuni une somme considérable permettant la construction de la Villa Samson, une initiative dont on peut espérer qu'elle perdure et qu'elle soit imitée partout en Belgique.

Christian De Meyer

EN FRANCE, LA CHASSE À COURRE EST ... TOUJOURS **BIEN EN COUR**





C'est sous ce titre que le grand quotidien « Le Monde » consacrait un article sur ce sujet, le 23 décembre 2017, dont je m'inspire pour écrire les lignes qui suivent.

Quelques jours auparavant, le président Macron honorait de sa présence le triste spectacle de l'exposition d'un « tableau de chasse » après une journée de battue dans le domaine royal de Chambord (une quinzaine de sangliers tirés au fusil, entourés de branches de sapin, gisant sur le sol, avec flambeaux, garde républicaine sabre au clair, pour rendre les « honneurs » au gibier).

« Pas de photo! Pas de photo! » avait insisté l'Elysée, plus soucieux (comme à l'habitude) des apparences et de son image, conscient qu'un cliché du président entouré d'animaux morts ensanglantés risquait de choquer, surtout à la veille des fêtes de Noël.

Toute l'hypocrisie de la France officielle est là, même si on ne chasse plus à courre à Chambord, et qu'il s'agissait là d'une chasse au fusil.

Le sujet de la chasse à courre est devenu très sensible en France, depuis l'abattage le 21 octobre 2017 d'un cerf poursuivi par un équipage de chasseurs, et qui s'était réfugié, épuisé, dans le jardin d'un pavillon, en bordure de la forêt de Compiègne (Oise), ce qui ne l'empêcha pas d'être tué sous les yeux horrifiés des propriétaires et des voisins, profondément choqués par cette mise à mort. La sénatrice locale Laurence ROSSIGNOL (PS) a déposé une proposition de loi pour interdire la chasse à courre.

Une plainte pénale a été déposée contre le tueur du cerf, notamment pour violation de propriété privée, et depuis lors, les incidents se multiplient dans la région, entre des équipages de chasse à courre et des groupes de villageois, de militants antichasse et de défenseurs des animaux qui s'opposent de plus en plus fermement et bruyamment à ces lamentables « spectacles », impensables en Belgique.

Mais cette chasse à courre, même réprouvée par la plus grande partie de la population française, se porte malgré tout assez bien : elle représente 389 équipages, répartis entre la grande vénerie (44% des adhérents) qui se pratique à cheval et poursuit le cerf, le chevreuil ou le sanglier, et la petite vénerie (56%) à pied, plus populaire, pour lapins, lièvres et renards.

Dans la grande vénerie se retrouvent plus d'aristos, de notaires, de banquiers, de gros agriculteurs... que d'ouvriers de chez Renault, et tout ce petit monde est costumé et en représentation permanente comme au théâtre, avec culotte, gilet et redingote aux couleurs de l'équipage, couleur jonquille (ne dites pas jaune, cela est vulgaire pour ces Messieurs...), bleu roy (avec un y), bleu sarcelle ou vert forestier...

Ces chasseurs « forcent » le cerf (c'est-à-dire qu'ils l'épuisent en le sortant avec brutalité de son train habituel), avant de le « servir » (merci pour le « service » qui consiste à lui percer le cœur à l'arme blanche!), en essayant de nous faire croire qu'ils tuent l'animal « pour qu'il souffre le moins possible » et que « les animaux n'ont pas conscience de leur mort ».

Toutes ces fariboles ont amené notre chère Brigitte Bardot à interpeller Nicolas Hulot, ministre de la transition écologique, qui lui a dit qu'il détestait lui aussi cette chasse cruelle et qui lui aurait promis un grand débat sur la condition animale pour 2018. Et notre chère Brigitte de lui répondre « Assez de bla-bla, nous on veut des actes! 84 % des Français nous soutiennent! ».

Certes, le 20 décembre 2017, a été annoncée la création d'un groupe d'étude « condition animale » au Palais-Bourbon (Chambre des Députés en France), mais la plus grande méfiance reste de mise, car le président MACRON, lui-même issu du monde de la finance (avec tout ce que cela signifie...) dorlote les chasseurs, qui restent un lobby électoral influent (le Sénat français, son président Gérard Larcher en tête, est un repaire de porteurs de fusils, et l'Elysée aura besoin de ce Sénat, tenu par la droite, pour faire adopter sa réforme constitutionnelle en 2018). En politique, un service en vaut un autre..., et vous aurez compris la suite.

La bataille s'annonce donc très rude, en vue d'une (improbable) abolition en France de cette forme de chasse aussi cruelle que stupide, et ce sera un nouveau grand combat à mener par les protecteurs des animaux.

Pour gagner ce combat, la mobilisation de l'opinion publique sera déterminante.

> Jean-Jacques PEGORER, Président d'HELP ANIMALS



PRIX: 1,50 €

bpost PB-PP BELGIE(N)-BELGIQUE

P 00 41 30

Help Animals

203 rue Bollinckx - 1070 Bruxelles T. 02/523.44.16 F. 02/520.19.76

EN VOITURE:

Venant de Paris ou plus près, d'Uccle, prendre l'autoroute E19 en direction de Bruxelles. Sortie n° 17 (Anderlecht Industrie). Descendre le ring et se serrer sur la bande de gauche le long des Ets. Viangros. Rouler doucement, la première à gauche est la rue Bollinckx.

B LE BUS 49:

Entre la gare du Midi et Bockstael. Descendre à l'arrêt "Digue du Canal", se diriger vers le boulevard Industriel à gauche direction ring, au 2ème feu rouge prendre à droite puis directement à gauche dans la rue Bollinckx (en face des Ets. Viangros).

E LE BUS 78 :

Départ gare du Midi terminus, descendre à l'arrêt "boulevard International", marcher direction ring, au feu traverser, prendre la rue Bollinckx sur la gauche.

LE BUS 98 (pas le dimanche) :

descendre à l'arrêt Bollinckx, suivre les panneaux (Ets. Viangros - entrée principale : nous sommes en face).

Nous signalons à nos visiteurs que l'arrêt « Bollinckx » est aussi desservi par les bus « DE LIJN » 153-154-155 et 810.

OUVERT TOUS LES JOURS de 10h00 à 17h00 (Sauf les dimanches et jours fériés)

RÉDACTION J.J. Pegorer - A. Dumortier - S. Devis - Ch. De Meyer - E. Schwarz - A.S Muffat Ch. Loeman TRADUCTION T. De Weerdt - C. Leo - V. Lecompte - S. Dossche K. Thielemans - K. Willaert - Nous remercions toutes les personnes qui ont bien voulu traduire notre revue. CRÉATION Studio David sprl

PHOTOS F. Marcy - E. Schwarz - F. Follacchio - Guy David - MG's Pictures (bénévole) EDITEUR RESPONSABLE Help Animals asbl : J.-J. Pegorer

www.helpanimals.be - info@helpanimals.be



🚮 facebook.com/helpanimals.be

